

SONCHAMP 2015

Notre association Sonchamp Environnement se propose de rassembler des idées, suggestions, remarques utiles à décrire ce que pourrait être notre commune de Sonchamp dans les années qui viennent, éventuellement à un horizon un peu plus lointain.

Plusieurs thèmes sont proposés, n'hésitez pas à en ajouter.

Sonchamp dans sa région, son « pays »

Notre commune se trouve dans un triangle borné par la forêt d'Yveline, la RN 10 (qui risque de devenir à terme l'A12 prolongée) et l'A10/ A11. C'est un secteur particulièrement exposé à toutes les nuisances, une pointe du Hurepoix qui s'enfonce dans la Beauce, un maillon de biodiversité à l'échelle régionale auquel nous souhaitons conserver son caractère agricole et boisé, à l'habitat dispersé en « hameaux ». A la limite de la Région Ile de France, ce grand territoire communal ne peut ignorer la vie de la mégalopole, son potentiel et ses risques. Comment pouvons-nous mieux définir ses particularités, protéger ou préserver certaines, en mettre d'autres mieux en valeur?

Démographie et foncier

Quelle croissance démographique pour Sonchamp ? Comment voir le foncier correspondant ? Risques et opportunités ?

Dans les 10/15 ans à venir le sud des Yvelines va subir une forte pression urbanistique

- parce qu'il y a déjà un déficit de logements, notamment de logements sociaux
- parce que les projets de l'Etat, notamment l'Opération d'Intérêt National de Saclay, vont encore augmenter la demande de logements.

On consommera des espaces nouveaux, notamment les espaces agricoles qui ne sont plus cultivables. Notre commune est donc particulièrement menacée.

Le POS de notre commune finalisé en 2000 prévoyait une augmentation de 10% sur 10 ans, soit 1650 habitants en 2010. Il y en avait 1559 en 2005. Sur les mêmes bases de progression, la population de la commune passerait donc aux alentours de 1800 habitants en 2020.

Où les loger ? Ce taux de progression raisonnable implique la construction de 4/5 maisons individuelles par an.

Le bourg étant situé dans une vallée, les terrains constructibles sans porter atteinte à l'environnement sont peu nombreux. Le nouveau lotissement "l'Orée du village" va occuper une partie des terrains à l'ouest de la rue des Clos entre la Rémarde et la rue André Thome. Plus à l'ouest il restera encore un grand espace jusqu'à la route de la Granville. Il faudra être particulièrement attentif à maintenir la qualité paysagère de

l'arrivée sur le bourg, notamment la vue à partir de la Butte Saint-Georges. Enfin il faudrait réfléchir aux extensions possibles vers l'est afin de relier le lotissement de la Butte des Bordes au bourg. Au delà Il ne restera plus que quelques "dents creuses", y compris aux Meurgers.

Comme il faut exclure les bordures de forêt qui sont protégées, les autres terrains "possibles" se situent sur le plateau. Densifier et étendre les hameaux de la Hunière et de Greffiers aggraverait le déséquilibre au détriment du bourg et renforcerait l'attraction de la commune vers Rambouillet. Mais combien de temps Greffiers pourra résister compte tenu du développement de la ZA Bel Air La Forêt et de la mise en voie express de la RN10?

On sait que la loi SRU a influencé l'esprit du POS (maintenant Plan Local d'Urbanisme PLU) au point d'ouvrir à la spéculation certains terrains rendus partitionnables. Faut-il laisser cette dérive perdurer ?

Si nous voulons que l'urbanisation future de notre commune se réalise dans le respect de l'environnement il faut renforcer les dispositions du PLU. Il est nécessaire de le revoir et de relancer une enquête publique. A la lumière des constructions réalisées au cours des dernières années certaines dispositions sont à reconsidérer, notamment les surfaces minima des terrains et les COS (coefficients d'occupation des sols) qui paraissent trop laxistes ou adaptés à la tête du client...

Quant au type de construction, faut-il raisonner seulement en termes de maisons individuelles et ne pas plutôt envisager quelques maisons de ville ?

Le Bourg

Le Bourg est un thème en soi. Il mérite une analyse approfondie. Au-delà des logements, il faut également prévoir des parkings et des voies de circulation. Peut on imaginer que tout reste concentré le long de la D936, est-il possible de créer des espaces de circulation et de parking "à l'arrière"?

Il faudrait que dans toute construction nouvelle soit inclus deux parkings ou garages privés. Quel sera le rôle des parkings du nouveau lotissement; où prévoir les arrêts des cars ?

N'est-il pas possible de construire un parking rue André Thome à la place du terrain de jeux et de ce qui reste de l'ancienne décharge, d'agrandir celui de l'école ?

En plus de tous ces aspects fonctionnels, il faut aussi réfléchir à son embellissement. Il est aujourd'hui très en deçà des bourgs comparables alentour. Plusieurs opportunités ont été manquées. Il faut reconstruire une vision et profiter de tout projet, même de petite taille pour s'aligner sur cette vision.

Comment augmenter l'attractivité du bourg ?

Dans le bourg il faudrait privilégier 3 pôles :

- protéger et redynamiser la place de l'Eglise en créant au moins une zone sans voitures devant l'entrée latérale de l'église, aménager et fleurir ses abords en incitant les habitants à y participer et au besoin en faisant des achats groupés de fleurs et plantes peu onéreuses mais très florifères.

Un panneau historié de notre village sur la place, entouré de fleurs, ne serait pas d'un

coût excessif et donnerait un air de vie.

Mais où loger les voitures si elles ne peuvent plus stationner sur la place de l'église?

- créer un véritable pôle culturel et sportif autour du parking de l'école/gymnase/terrain de sport où seraient regroupées la salle de danse et la garderie, où ouvrirait la salle des fêtes plutôt que sur la rue André Thome. Il faudrait retrouver dans ce secteur des places de parking et probablement élargir la rue des Fours à Chaux.

Il y a encore des terrains disponibles vers l'ouest.

L'ensemble préfabriqués- actuelle garderie pourrait de venir un lieu de rencontre où s'y cotoieraient la bibliothèque, les associations, très actives à Sonchamp, et les personnes désireuses de se rencontrer (aménagement de l'actuelle garderie, installation de bancs dans la cour...)

- développer un troisième pôle autour de l'arsenal et des tennis : commerce multi-services, maison médicale...

L'ancienne école de garçons est-elle le local le plus approprié pour un cabinet médical ? Cette activité est la seule qui se soit développée dans le bourg au cours des dernières années. Elle est la seule qui attire des personnes extérieures. Il faudrait lui donner la place de se développer; pourquoi pas l'arsenal des pompiers ? Autre utilisation envisageable pour l'arsenal : un commerce multi-services. Mais il y a peu de chances qu'il soit rentable pour celui qui l'exploitera sauf s'il le fait par "apostolat" ou s'il le rentabilise par une activité principale, une boulangerie, un café-tarterie, un point poste par exemple. Naturellement le succès d'une telle activité dépendra du dynamisme de celui qui l'exercera.

D'autres utilisations ont été suggérées : un lieu de présentation, de mise en valeur et d'animation du monde agricole et du monde artisanal local, un dépôt-vente...

La fréquentation de ce lieu pourrait être renforcée par la réouverture du tennis-club et par la création d'un parking pour l'arrêt de car permettant aux habitants des hameaux d'y laisser leur voiture pour la journée. Cela libérerait des places sur le parking de la mairie.

Il nous semble important que Sonchamp redevienne un centre de vie et n'évolue pas vers un village dortoir

Quelle est la vocation des zones non constructibles ND et NDa en face de l'étang et de la grande prairie humide située le long de la Remarde derrière le lavoir ? Ces terrains humides devraient être utilisés pour construire des aires vertes de loisirs et de jeux qui manquent et qui augmenteraient l'attrait de la commune.

Une plantation d'hortensias sur le mur nord du lavoir, un peu uniforme, mettrait une tache de couleur. Comment dégager la très belle vue sur l'abside de l'église qui est bouchée par l'ancien garage du matériel de la commune ?

Une partie des câbles électriques est maintenant attachée aux murs dans le bourg ; Il faut poursuivre l'enfouissement. Le transformateur électrique appartenant à la commune près de l'ancienne boulangerie est une véritable verrue au centre du bourg ; l'EDF reconnaît qu'il n'a plus de justification technique . Sa suppression est une priorité. Le local communal qui le jouxte est un non sens.

Circulation routière

Pour la circulation il faut éliminer autant que possible le transit. Or ce trafic de transit va certainement augmenter avec l'ouverture en 2008 de l'échangeur de la Guèpière. Il faudrait donc profiter de la mise en route express de la N10 pour dévier la circulation vers Rambouillet (et inverse) par l'A11/A10 à Ablis et interdire ou au moins régler la sortie et l'entrée des camions en transit au péage de Rochefort. Ceci ne pourrait se faire qu'en concertation avec COFIROUTE et nos communes voisines (Saint-Arnoult et Clairefontaine notamment) dans le cadre du schéma routier du Sud Yvelines.

Mais en outre comme la N936 et son prolongement la N836 constituent une des rares dessertes Est-Ouest, cet itinéraire sera de plus en plus utilisé dans l'avenir et les nuisances causées par la traversée de Greffiers, la Hunière et du bourg seront de plus en plus grandes. Il faut donc, dès maintenant, penser à une ou plusieurs déviations.

De plus, pour éviter que les enfants et même les adultes empruntent la D936 en vélo, ne pourrait-on pas renforcer quelques chemins, spécialement ceux qui relient les hameaux entre eux, afin qu'ils soient praticables en toute saison? Certains chemins le sont déjà, on peut envisager par la suite une feuille d'information pour les familles avec le plan de ces chemins.

Développement économique et développement durable

L'idée est ici de tirer le parti maximum d'activités agricoles « respectueuses de l'environnement et des hommes » et d'activités à haute valeur ajoutée ne créant pas de nuisances.

Y aurait-il une possibilité de développer une « agriculture de proximité et de qualité, sinon totalement bio », adaptée à une zone périurbaine? Les Jardins de la Chéraitte en avaient montré l'exemple. Il faudrait s'appuyer sur le réseau des associations pour le maintien d'une agriculture paysanne (AMAP), relancer la cueillette à la ferme, le maraîchage, les jardins familiaux... Et y attirer les habitants de Rambouillet. Eventuellement envisager des collaborations avec les centres commerciaux alentour pour assurer l'écoulement des produits.

Toujours pour tirer profit de notre position à la frontière d'une zone hautement urbanisée pourquoi ne pas promouvoir des activités éducatives et de loisirs destinées à favoriser la connaissance de la nature : fermes pédagogiques, classes de nature, accueil à la ferme...

Comment rendre plus attrayant l'espace Sonchampoisis par rapport aux nouvelles technologies: comment attirer de nouveaux ruraux pouvant développer au moins partiellement leur activité sur place (télétravailleurs, professionnels indépendants), sachant que nous sommes proches de zones de classe mondiale comme les Ulis, Saclay et sa future Opération d'Intérêt National (OIN) , Orsay etc.

Redonner plus de visibilité aux artisans de la commune, c'est aussi un rôle de la commune.

Développer les attraits pour la promenade (à pied, à vélo, à cheval etc.). A cause de

son site exceptionnel - une vallée entre la forêt et les champs - Sonchamp est le point de départ de nombreux randonneurs. Comment tirer parti de cette situation privilégiée ? Il faut promouvoir le tourisme rural, mieux mettre en valeur notre patrimoine naturel et construit, offrir des possibilités de logement (gîtes ruraux), créer de nouveaux sentiers de randonnée, distribuer des guides avec l'aide de l'office de tourisme rural de "Plaines et forêts d'Yvelines".

Outre la traditionnelle visite de l'église Saint Georges et du château de Pinceloup lors des Journées du Patrimoine, pourquoi ne pas organiser de temps en temps une visite commentée des hameaux et du bourg, un circuit de découverte du petit patrimoine rural ?

Vivre à Sonchamp, pour chaque génération

Sonchamp doit rester un endroit attrayant pour toutes les générations. L'école, la bibliothèque sont des priorités absolues.

Comment redonner vie à un commerce, par exemple un magasin multiservices ? Le lien au service postal qui s'est considérablement dégradé ? C'est le moment d'être créatifs...

Les activités sportives sont clé pour jeunes et moins jeunes. Quid d'un espace pour les jeunes ?

Pour tout cela il faut animer, communiquer, mettre en jeu toutes les associations. Ouvrir le site web municipal aux habitants et aux associations, diffuser un bulletin plus moderne, publier un guide pratique de Sonchamp regroupant les adresses utiles et toutes les activités de la commune etc.

Une idée parmi d'autres : pour recréer une vie de village, promouvoir les repas de rue ou de hameaux (fête des voisins) qui permettent de mieux se connaître à peu de frais et d'organisation puisque chacun apporte un plat, une chaise et une table et de la bonne humeur en quantité.

Les moyens nécessaires

Naturellement, il faudra ajuster les projets aux moyens, mais aussi chercher les moyens les plus modernes de financement, gérer les ressources humaines de la commune comme une « petite entreprise »

Il faudra aussi utiliser toutes les ressources de l'intercommunalité (communauté de communes, PNR, syndicats etc.)

Une idée de nouvelle ressource financière compte tenu de l'étendue de la commune : l'énergie solaire ou éolienne. C'est un sujet qui peut être polémique, mais à creuser.